

2026-1412
2026-04-29

GROUPE	11A	INSECTICIDE
--------	-----	-------------

VectoBac 200G
Larvicide Biologique

Granulé
Organisme vivant

RESTREINT

PRINCIPE ACTIF:

Bacillus thuringiensis, sous-espèce *israelensis*, sérotype H-14, souche AM 65-52, 200 unités toxiques internationales (UTI) par milligramme (0,2 milliard UTI/kg)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

SENSIBILISANT POTENTIEL

ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 18158 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET:

Numéro de lot :

Date de fabrication :

Titulaire d'enregistrement:
Sumitomo Biorational Company LLC
1910 Innovation Way, Suite 100
Libertyville, Illinois 60048, É-U
1-800-323-9597

Agent canadien:
Valent Canada Inc.
201-203 Hanlon Creek Blvd
Guelph, Ontario N1C 0A1

MISES EN GARDE :
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION
ATTENTION IRRITANT OCULAIRE

Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhalier/de respirer les poussières. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, une protection oculaire (des lunettes de protection), des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pour les produits biologiques lors de la manipulation, du mélange/chargement ou lors de l'application du produit et pendant toutes les activités de nettoyage et de nettoyage et de réparation. Les applicateurs peuvent enlever les gants, les lunettes de protection et l'appareil respiratoire si la conception et le type d'appareil de pulvérisation diminuent l'exposition à un niveau négligeable (c.-à-d. applicateur au dos muni de tiges permettant une application du produit directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

PREMIERS SOINS	
En cas d'ingestion	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
	Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

VectoBac 200G Larvicide Biologique doit être utilisé dans les 24 mois de la date de fabrication et être entreposé dans son contenant d'origine à 0 ° C à 25 ° C.

ÉLIMINATION:

Vider complètement le sac dans l'équipement d'application. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Restrictions d'utilisation :

Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

La présente autorisation est accordée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires et n'exempte pas le demandeur de respecter d'autres exigences législatives, comme celles prévues par la Loi sur les pêches.

NE PAS appliquer directement dans les réservoirs d'eau potable traitée ou prête à boire ni dans les contenants d'eau potable lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine.

NE PAS appliquer à l'aide d'un système d'irrigation de quelque type que ce soit.

MOUSTIQUES

Gamme de dose recommandé

3 à 10 kg/ha* (0,3 à 1,0) g/m²)

Habitat: Les étendues d'eau stagnante

Étendues temporaires et permanentes dans les prés et les boisés, les fossés d'irrigation ou de rues, les marais naturels ou les zones estuaires, les étendues d'eau adjacentes à de l'eau contenant des poissons, les bassins collecteurs et les égouts.

* Utiliser les doses plus élevées dans les eaux profondes et/ou polluées et lorsque la majorité des larves sont à la fin du 3^e et au 4^e larvaire.

Appliquer le taux recommandé à l'aide de l'équipement conventionnel utilisé pour l'épandage par voie aérienne ou par voie de terre. Une couverture uniforme est nécessaire pour optimiser les résultats.

Prévoir 3 à 14 jours entre les applications. On déterminera la fréquence des applications par une surveillance appropriée. Le VectoBac 200G Larvicide Biologique n'a pas d'effet sur les prédateurs et les parasites invertébrés aquatiques non ciblés qui ne se nourrissent pas par filtration. Par conséquent, la période de démoustication peut être prolongée grâce à ces ennemis naturels qui contribuent à maintenir la population de moustiques à un niveau acceptable.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

Instructions pour les applications par voie aérienne :

Épandre seulement par avion, par hélicoptère ou par système d'aéronef télépiloté (SATP) réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme en utilisant des marqueurs appropriés et/ou un équipement de positionnement électronique appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation:

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes. Les pilotes de SATP doivent opérer en conformité avec la partie IX du *Règlement de l'aviation canadien* (DORS/96-433).

Mises en garde concernant l'opérateur:

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter l'équipement de protection décrit dans la section MISES EN GARDE de la présente étiquette. Lorsque les manipulateurs/chargeurs utilisent des systèmes fermés pour charger le produit sur l'avion, le manipulateur n'est pas obligé de porter un masque respiratoire avec filtrage des particules approuvé par NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pour les produits biologiques. Lorsque l'équipement de protection individuelle réduit est porté, le respirateur/masque et les lunettes de protection doivent être disponible pour une utilisation immédiate en cas d'urgence comme un déversement ou un bris d'équipement.

Tout le personnel sur le site doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs doivent être lavés avant d'être utilisés. Le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés en cas de contamination.

Mises en garde propres au produit:

Lire l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir ce contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-323-9597 ou obtenir des conseils techniques du distributeur ou de votre conseiller agricole provincial ou de votre représentant en foresterie. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences et/ou être conforme aux sections usages en application aérienne et les doses de la présente étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, VectoBac 200G Larvicide Biologique contient un insecticide appartenant au Groupe 11. Toute population d'insectes peut renfermer ou former des insectes naturellement résistants au VectoBac 200G Larvicide Biologique et à d'autres insecticides du groupe 11. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner VectoBac 200G Larvicide Biologique ou tout insecticide du même groupe 11 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes insectes nuisibles dans un site.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sumitomo Biorational Company LLC au 1-800-323-9597.